

BRÈVES ÉCONOMIQUES

Afrique de l'Est et de l'Océan Indien

Semaine du 31 mars au 4 avril 2025

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL DE NAIROBI
EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES ÉCONOMIQUES DE LA CIRCONSCRIPTION
(ADDIS ABEBA, DAR ES SALAM, KAMPALA, TANANARIVE)

Faits marquants

- ❖ **Région** : Nouvelles mesures tarifaires américaines. En moyenne, 10 % ; Madagascar : 47 %
- ❖ **Ouganda** : Des avancées vers la construction de la première raffinerie de pétrole en Ouganda
- ❖ **Soudan du Sud** : Lancement du système de suivi électronique du fret

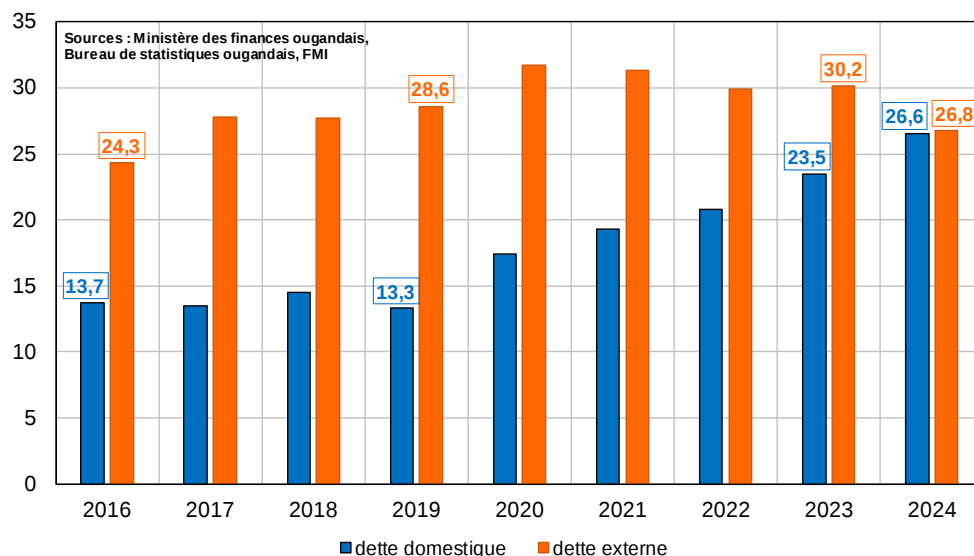
LE CHIFFRE À RETENIR

47 %

**MADAGASCAR : LE NOUVEAU
DROIT DE DOUANE IMPOSÉ PAR LES
ÉTATS-UNIS SUR LES PRODUITS
MALGACHES**

Le graphique de la semaine

Ouganda : décomposition de la dette publique (en % du PIB)



Depuis 2016, la dette publique ougandaise suit une trajectoire haussière, alimentée par d'importants investissements publics financés à 90% par les partenaires multilatéraux et bilatéraux. D'après le dernier rapport du ministère des Finances (1er avril 2025), la dette publique atteignait 52,1% du PIB au 31 décembre dernier. La dette domestique a représenté 25,6 % du PIB en 2024 alors que la composante extérieure est restée légèrement supérieure, à 26,5%, en recul après un pic à 30,2 % en 2023. Ce recul s'explique notamment par la suspension de nouveaux prêts concessionnels de plusieurs bailleurs, dont la Banque mondiale, en réaction à la promulgation en mai 2023 de la loi anti-LGBT+. Selon le FMI, le service de la dette aurait atteint 73,7 % des recettes publiques en 2024, contre moins de 40% en 2022. Cette dynamique s'explique par la volonté du Ministère de l'économie et des finances d'apurer son passif avec la Banque d'Ouganda avec le remboursement anticipé d'un stock d'obligations en suspens, mais aussi par un recours plus important aux financements domestiques.

REGIONAL

Les nouveaux tarifs américains sur les exportations en provenance d'Afrique et de l'Est et de l'Océan Indien

Le 2 avril 2025, le Président Trump a annoncé l'imposition de nouveaux droits de douane sur les importations. Ceux-ci varient de 10 % à près de 50 % pour les pays d'Afrique de l'Est et de l'Océan Indien. Les droits de 10 % devraient entrer en vigueur le 5 avril, tandis que les autres s'appliqueront à partir du 9 avril. Cette décision intervient dans un contexte d'incertitude autour du renouvellement de l'AGOA (*African Growth and Opportunity Act*), qui permet à plus de 6 800 produits africains d'accéder au marché américain sans droits de douane jusqu'en septembre 2025. L'annonce soulève précisément des questions sur la compatibilité de ces nouveaux tarifs avec le régime de l'AGOA (anticipent-ils son extinction?). Madagascar, dont les exportations vers les États-Unis - principalement textiles et agricoles - représentent une part importante du commerce extérieur (environ 15 % en 2023), est particulièrement touchée, avec l'instauration de droits de douane atteignant 47 %.

Pays	Nouveau droit de douane appliqué par les USA
Burundi	10%
Comores	10%
Djibouti	10%
Érythrée	10%
Éthiopie	10%
Kenya	10%
Madagascar	47%
Maurice	40%
Ouganda	10%
Rwanda	10%
Seychelles	10%
Soudan	10%
Tanzanie	10%

COMORES

Financement de 40 M USD de l'ITFC au profit de la Société comorienne des hydrocarbures

En mars, l'Union des Comores a signé un accord de financement de 40 M USD avec la Société internationale islamique de financement du commerce (ITFC), affiliée à la Banque islamique de développement. Ce financement est destiné à la Société comorienne des hydrocarbures pour l'importation de produits pétroliers et de gaz de pétrole liquéfié, contribuant à sécuriser l'approvisionnement énergétique du pays. Depuis 2008, l'ITFC a accordé un total de 657 M USD de financements aux Comores.

ÉRYTHREE

S&P place l'Érythrée dans la catégorie de défaut, les perspectives restent négatives

S&P Global Market Intelligence a réhaussé les notes de risque de défaut à court et moyen terme de l'Erythrée passant respectivement de 55 à 75/100 et de 70 à 75/100 (une note plus élevée indique un risque de défaut plus important). Ces scores la placent désormais dans la catégorie « Défaut – Accumulation d'arriérés d'intérêts », avec des perspectives toujours jugées négatives. Cette dégradation reflète une situation de liquidité externe critique, marquée par une grave pénurie de devises et une dette extérieure équivalente à 48,5 % du PIB en 2023. Cette vulnérabilité est accentuée par un taux d'intérêt fixe et une forte dépendance aux exportations minières (zinc, cuivre, or), sensibles aux fluctuations des prix mondiaux. En 2009, le pays, qui a été longtemps dépendant des financements concessionnels, s'est également vu suspendre du programme de prêt de la Banque mondiale en raison de l'accumulation des arriérés de paiement.

ÉTHIOPIE

Ethiopian Airlines conclut un accord avec Archer pour le déploiement de taxis aériens électriques

Ethiopian Airlines (EAG) et la société californienne Archer Aviation [annoncent avoir signé un accord](#) pour déployer une flotte de taxis aériens électriques en Éthiopie. Ce partenariat introduit sur le continent africain la technologie eVTOL (décollage et atterrissage verticaux), à travers le modèle Midnight, capable de transporter 4 passagers sur de courtes distances. L'objectif est de réduire les temps de déplacement urbains à 10-20 minutes, contre 60 à 90 minutes par la route. EAG devient ainsi la 2^{ème} compagnie mondiale à rejoindre le programme « Launch Edition » d'Archer après Abu Dhabi Aviation. Pour accompagner le lancement, Archer fournira à EAG une équipe de pilotes, techniciens et ingénieurs, ainsi qu'une plateforme logicielle. Au-delà de la mobilité urbaine, les deux partenaires explorent également l'utilisation de Midnight pour un éventail plus large d'usages, notamment l'écotourisme.

La Banque Centrale éthiopienne met en place des adjudications bimensuelles de devises

La Banque centrale éthiopienne (NBE) a annoncé une vente aux enchères bimensuelle de devises avec pour objectif de stabiliser le marché des changes. Selon le gouverneur, les réserves en devises ont connu une augmentation de 200 % depuis juillet

2024 et la libéralisation des changes. Un accord a également été conclu pour encadrer à la baisse les frais de service et commissions bancaires jugés excessifs. La première enchère, organisée le 1er avril avec la participation de 12 banques, portait sur 50 M USD pour un taux moyen de 131,7 ETB/USD, en léger recul par rapport à l'adjudication du 25 février (135,6 ETB/USD), qui avait réuni 27 banques.

KENYA

Hausse de l'inflation annuelle

Selon le Bureau national des statistiques, l'inflation annuelle a atteint 3,6 % en mars 2025. L'indice des prix à la consommation est passé de 143,12 en février à 143,69 en mars, soit une hausse mensuelle de 0,4 %. Cette inflation est principalement tirée par les prix de l'alimentation et des boissons non alcoolisées (+6,6 %) ainsi que des transports (+1,5 %). En revanche, les prix du logement, de l'eau, de l'électricité, du gaz et autres combustibles ont reculé de 0,8 % sur un an. E niveau d'inflation se situe dans la fourchette cible de la banque centrale [+2,5 % et +7,5 %].

1^{ière} baisse du trafic passagers du SGR

En 2024, le nombre de passagers du train à écartement standard (SGR) Madaraka Express a reculé de 10 %, à 2,44 millions, selon Kenya Railways Corporation (KRC), une première depuis 2020. Cette baisse s'explique par une augmentation des tarifs : le billet entre Nairobi et Mombasa est passé de 21 € à 31 € en première classe, et de 7 € à 10 € en classe économique, en raison de la hausse des prix du carburant. Malgré la baisse de fréquentation, les recettes sont en hausse de 39 %, atteignant 28,5 M EUR en 2024.

MADAGASCAR

Octroi d'une facilité de crédit de 25 M USD à la Bank of Africa Madagascar

Le 26 mars, la Banque africaine de développement (BAD) a accordé une facilité de garantie de transaction de 25 M USD sur trois ans à la Bank of Africa (BOA) Madagascar, filiale du groupe marocain Banque Centrale Populaire (BCP). Cette garantie vise à faciliter la confirmation de lettres de crédit et d'autres instruments de financement du commerce (prêts commerciaux, traites avalisées, billets à ordre, etc.) émis par la BOA, au profit des PME et des grandes entreprises malgaches. L'objectif est de renforcer l'accès au financement pour soutenir les secteurs de l'agro-industrie et de l'industrie manufacturière, en privilégiant des projets à faible impact carbone et intégrant les risques climatiques.

MAURICE

Croissance révisée à +4,7 % pour 2024

Selon Statistics Mauritius, la croissance du PIB à prix constant sur l'année 2024 s'établit à +4,7 %, contre une estimation de décembre 2024 à +5,1 %. Parmi les secteurs clés, la construction progresse fortement de +13,3 %, le secteur de « l'administration publique, la défense et la protection sociale obligatoire » augmente de +5,8 %, principalement avec la mise en place d'un bonus « 14ème mois », et le secteur de l'hébergement-restauration affiche une croissance de +5,6 % grâce au tourisme. La croissance du secteur manufacturier a été plus faible, à +1,5 %. La consommation finale a augmenté de +3,6 % et l'investissement total (FBCF) a progressé de +8,3 % en 2024.

OUGANDA

Une étape franchie pour le développement de la première raffinerie pétrolière en Ouganda

Le ministère de l'Energie et du Développement minéral (MEMD), la compagnie pétrolière nationale ougandaise (UNOC) et la société d'investissement émirienne Alpha MBM Investments LLC, ont signé, le 28 mars dernier, un accord portant sur le développement d'une raffinerie de pétrole dans le district de Hoima. Financée sur fonds propres exclusivement, cette infrastructure serait dotée d'une capacité de traitement de 60 000 barils/jour. UNOC détiendra une participation de 40 % alors que MBM sera l'actionnaire majoritaire à hauteur de 60 %. Les travaux pourraient débuter prochainement. Les autorités ougandaises assurent que les processus d'acquisition foncière et de réinstallation des populations affectées sont en grande partie achevés. Par ailleurs, plusieurs pays voisins – la RDC, le Soudan du Sud et le Rwanda – auraient exprimé leur intérêt pour participer au projet ou acheter une partie de la future production.

Le secteur de la distribution d'électricité désormais sous contrôle de l'entreprise publique UEDCL

Le 31 mars 2025, la société privée UEMEME a officiellement transféré ses actifs de distribution d'électricité à l'entreprise publique Uganda Electricity Distribution Company Limited (UEDCL), marquant ainsi la fin de sa concession de 20 ans. Le gouvernement a confirmé le versement d'une compensation de 118 M USD pour les investissements non récupérés d'UEMEME, un montant révisé en baisse par rapport aux 190 M USD initialement prévus, ce qui pourrait faire l'objet d'une procédure d'arbitrage à Londres. Pour mémoire, UEMEME, cotée à la bourse de Kampala et

de Nairobi, possédait 97 % du marché de la distribution d'électricité en Ouganda. Son capital est détenu à 46 % par le Sud-Africain Eskom et à 56 % par Globeleq (elle-même investie par des fonds des agences de développement norvégienne et britannique). Cette opération marque une étape significative dans le secteur énergétique ougandais, l'État reprenant le contrôle de la distribution d'électricité après deux décennies de gestion privée.

RWANDA

Moody's abaisse la perspective du Rwanda de stable à négative

Moody's Ratings a révisé la perspective du Rwanda de stable à négative, en maintenant sa note souveraine à B2. Cette décision reflète les risques croissants liés au conflit dans l'est de la RDC, qui pourraient compromettre des sources de revenus pour le pays, notamment le soutien financier extérieur et le tourisme. La perspective négative indique qu'une dégradation est possible si le conflit s'intensifie ou si l'endettement public continue d'augmenter faute d'une gestion budgétaire rigoureuse.

SEYCHELLES

Diageo cède sa participation majoritaire dans SeyBrew à Phoenix Beverages

Le 2 avril, le groupe Diageo a annoncé la cession de sa participation majoritaire (54,4 %) dans Seychelles Breweries Limited (SeyBrew) à Phoenix Beverages Limited (PBL), filiale du groupe mauricien IBL, pour environ 80 M USD. SeyBrew distribuera dorénavant les deux marques de Diageo à travers une licence d'exploitation (Guinness, Smirnoff, RTDs). Le processus de transaction devrait être finalisé d'ici juin 2025, et permettra à SeyBrew de maintenir sa cotation à la bourse seychelloise (MERJ Exchange). Cette opération fait suite à la cession, en janvier 2025, des parts de Diageo dans Guinness Ghana Breweries au groupe Castel (81 M USD).

SOUDAN

Plateforme économique Soudano-Qatarienne

Le ministère des Finances du Soudan et la Chambre de l'Industrie et du Commerce du Qatar ont annoncé la signature d'un accord pour la création

d'une entité économique arabo-africaine, Awj Holding, dont le siège sera à Doha et qui disposera de bureaux au Soudan, en Arabie Saoudite et en Turquie. Awj prévoit notamment la création d'une banque numérique, visant à promouvoir l'intégration entre les pays du Golfe et l'Afrique, en mettant l'accent sur la technologie, l'industrie, la sécurité alimentaire et les ressources minières.

SOUDAN DU SUD

Système de suivi électronique du fret

La *South Sudan Revenue Authority* a lancé un système de permis électronique et de suivi régional du fret. Il s'agit d'une plateforme numérique conçue pour surveiller le transport des marchandises en temps réel, utilisée par plusieurs pays de la Communauté de l'Afrique de l'Est.

TANZANIE

La Tanzanie impose des droits de douane à certains produits kenyans

La Tanzanie a mis en place des barrières douanières sur les œufs (25 %), les produits laitiers (0,37 USD par kg) et l'épicerie sucrée (0,37 USD par kg) provenant du Kenya. Cette mesure s'oppose ainsi au Protocole de l'Union douanière de la Communauté d'Afrique de l'Est de 2005 dont ces Etats font partie. Les commerçants kenyans ont dénoncé une «taxe discriminatoire». En 2024, les exportations kényanes vers la Tanzanie ont reculé de 7,3 %, marquant leur première baisse depuis 2017 (hors période Covid). Ce repli s'explique principalement par l'appréciation du shilling kenyan face au shilling tanzanien. L'apparition de nouvelles barrières douanières complique l'accès au marché tanzanien pour les exportateurs kenyans. Les tensions commerciales bilatérales, notamment sur certains produits, sont fréquentes entre les deux pays.

Schneider Electric étend ses activités

Schneider Electric a inauguré un nouveau bureau à Dar es Salaam ainsi qu'un centre d'assemblage de sous-stations électriques conteneurisées. Schneider espère avec cet investissement répondre une forte demande en électricité dans le pays, où les taux d'accès restent encore faibles : environ 45,8 %, avec des zones rurales sous-électrifiées (23 %).